

## Philologie et archéologie égyptiennes

M. Georges POSENER, membre de l'Institut  
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Le papyrus étudié au cours de cette année, de provenance thébaine peut-être, est apparu sur le marché des antiquités parisien en 1973. Il se présentait d'une façon peu engageante avec ses déchirures, ses parties noircies et ses nombreux morceaux détachés du rouleau. Mais les bribes de texte qu'on pouvait y lire montraient qu'il sortait de l'ordinaire et présentait un intérêt peu commun. La générosité d'un mécène, qui a tenu à garder l'anonymat, a rendu possible son acquisition par l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de l'Université de Lille III. Il a été convenu de lui donner le nom de « Papyrus Vandier », en souvenir du grand égyptologue et de Joë Vandier d'Abbadie. M. Michael Fackelmann, le restaurateur bien connu de la Bibliothèque nationale autrichienne, a été invité à venir en France à deux reprises, d'abord pour dérouler le manuscrit et le placer sous verre, puis pour classer et mettre en ordre les fragments. Le traitement, sans être définitif, permet déjà d'aborder l'étude du document.

Lorsqu'il était intact, le P. Vandier mesurait peut-être jusqu'à trois mètres de long. Sa hauteur, dans les parties les mieux conservées, est de 21 cm environ. L'écriture, petite et régulière, qui couvre l'endroit et le revers du papyrus, constitue le seul moyen d'apprécier son âge. A en juger par celle-ci, le manuscrit date des dernières dynasties indigènes ou du début de l'époque Ptolémaïque, en gros du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Le verso — côté où les fibres verticales se trouvent en surface — porte, disposée la tête en bas par rapport au texte du recto, une copie partielle du Livre des Morts qui débute au chapitre 17 et se poursuit au moins jusqu'au chapitre 53. Cette copie ne présente guère d'intérêt ; elle n'ajoute rien d'appréciable aux centaines de Livres des Morts qui existent déjà dans les musées. On ne saurait pourtant en sous-estimer le rôle : ajouté sur le revers vierge d'un écrit profane, ce remploi religieux du papyrus l'a conduit dans la paix d'une tombe, assurant ainsi sa survie. Le recueil funéraire aide en outre à reconstituer le papyrus. En premier lieu, ce texte s'arrête avant celui de l'endroit,

de sorte que tous les fragments dont le verso n'est pas inscrit se laissent automatiquement attribuer à la partie finale du manuscrit. En second lieu, l'ordre des formules religieuses étant connu, il est possible de déterminer la place exacte des morceaux détachés sur lesquels elles sont lisibles, alors que le texte du recto, qui est nouveau, ne permet pas de le faire. Certaines pages ont pu ainsi être partiellement reconstituées. La disposition des fibres a aidé aussi à replacer quelques fragments. Il reste en l'air ceux dont le verso est effacé (dans l'ensemble, le revers du papyrus a souffert plus que le recto), mais on peut espérer que la poursuite de l'étude permettra d'en déterminer la position, au moins d'une façon approximative.

Ces recherches minutieuses méritent d'être poursuivies ; le texte qui occupe le recto en vaut la peine car il s'agit d'un conte qui n'était pas connu jusqu'à présent. Il tenait en entier, semble-t-il, dans la dizaine de pages de 16 ou 17 lignes que comptait le P. Vandier. La première, qui conserve le début du récit, est pratiquement intacte, protégée qu'elle était par les suivantes enroulées autour d'elle. La page 2 présente quelques lacunes qui augmentent ensuite en nombre et en importance à mesure qu'on avance. A partir de la page 6, il ne subsiste que des lambeaux, actuellement en désordre, et la fin du manuscrit, reconnaissable à l'espace non inscrit qui vient après, se réduit à quelques bouts de phrases mal déchiffrables. Dans l'état où le papyrus nous est parvenu, on ne peut bien comprendre que le déroulement de la première partie de l'histoire.

Elle est écrite en néo-égyptien évolué qui présente de nombreux traits courants en démotique. Certains mots, plusieurs tournures utilisés dans le texte n'étaient attestés jusqu'à présent que dans cette langue. Ainsi, lorsque quelqu'un s'adresse au pharaon, emploie-t-il l'expression : « Mon grand Seigneur » et le roi introduit-il sa réponse par le souhait : « O qu'il vive ». Pour garantir au souverain la véracité d'une assertion, on commence par les mots : « Aussi vrai que ta face vit ». Des verbes comme *hwš* « insulter, manquer » ou *rwh* « compromettre » (?) sont d'origine récente comme l'indique déjà leur orthographe syllabique. *Hpr.f* « Il arriva (que...) », suivi d'une circonstancielle, est un syntagme propre au démotique et au copte.

Le conte rédigé dans cette langue récente, aussi nouveau qu'il soit pour nous, se conforme aux usages traditionnels de la littérature égyptienne. Il n'est pas rare, à toutes les époques, que dès la première phrase, un récit soit situé dans le temps : c'est aussi le cas dans le P. Vandier. Mais la date qu'on y lit est celle du règne d'un pharaon inconnu, ce qui est sans exemple dans les écrits égyptiens, toujours respectueux de la réalité historique. Le pharaon se nomme Sisébek et on le cherchera en vain dans le Livre des Rois. Sans doute découvre-t-on de temps en temps un prince obscur qui n'était pas connu auparavant. Dans le cas de ce « Fils du dieu Sébek », on a bien l'impression d'avoir affaire à un nom imaginaire.

Sous le règne de ce souverain fictif, vivait le héros du conte, Méryrê qui, bien que jeune encore, excellait, nous dit-on, dans l'art du scribe, par quoi il faut entendre, dans le cas présent, non pas comme d'habitude la compétence dans le métier de bureaucrate, mais l'érudition livresque, de vastes connaissances dans les domaines les plus variés. Au début du récit, Méryrê reçoit le titre de « supérieur », abréviation de « ritualiste supérieur » qui se rencontre à partir de la XIX<sup>e</sup> dynastie et désigne les spécialistes en sciences occultes. Passé en hébreu, le terme « supérieurs » désigne les magiciens du pharaon dans l'histoire biblique de Joseph. Dans la suite du récit, à partir de la page 3 jusqu'à la fin, Méryrê est constamment qualifié de « général ». Le nom qu'il porte n'est attesté qu'au Nouvel Empire. Cette datation coïncide avec celle du nom de la femme de Méryrê, Hénout-nefret, dont il est question à la page 2. Si le cartouche royal ne nous apprend rien, les deux noms fournissent une indication sur l'époque à laquelle appartient le héros de l'histoire.

Un fragment de conte inédit vient étayer ce renseignement. Une feuille de papyrus, découverte en 1951 à Deir el Médineh, garde des brides d'une histoire écrite en néo-égyptien. Elle raconte les luttes entre un faucon divin et le dieu Arsaphès secondé par un général qui se nomme Méryrê [*RdE* 9, 119-120 (60)]. C'est évidemment le même personnage que le héros du P. Vandier. Les deux nouveaux textes nous font découvrir ce personnage légendaire, dont les aventures fantastiques ont alimenté la littérature égyptienne et dont on ignorait jusqu'à présent l'existence. Méryrê fait penser à Djéhouty, général de Thoutmosis III, héros du conte sur la prise de la ville de Joppé. L'analogie est meilleure encore avec Khâemouaset, héros d'un cycle démotique de contes merveilleux centrés sur la magie. Ce prince, fils de Ramsès II, est bien connu par des monuments contemporains et il en va de même pour Djéhouty ; tous deux ont existé réellement. Il n'est pas impossible que Méryrê, lui aussi, soit un personnage historique. Il aurait vécu assez tôt au Nouvel Empire puisqu'il était déjà entré dans la légende sous les XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> dynasties, comme nous l'apprend le fragment de Deir el Médineh. Dans les catalogues de généraux constitués à ce jour, il ne se trouve pas de Méryrê, mais ceci ne prouve rien, car notre documentation est très incomplète.

Au début du conte conservé dans le P. Vandier, il est peu question de Méryrê. Le pharaon Sisébek ignore son existence car les magiciens (litt. « supérieurs ») de la cour se sont bien gardés de parler au roi de ses mérites, craignant que le jeune scribe ne les éclipse et ne les supplante auprès du souverain et qu'ils ne perdent leur situation. C'est la première fois qu'on rencontre, dans la littérature égyptienne, le thème de la jalousie professionnelle s'exerçant au détriment du héros. On comprend que la science de Méryrê ne restera pas longtemps inconnue du souverain. Pour qu'il la découvre, il faut une circonstance particulière. Une bonne partie de la page

1 est consacrée à l'amener, par un détour qui, au départ, dérouté le lecteur et éveille sa curiosité car l'historiette introduite dans le récit est sans rapport avec les données initiales du conte.

La littérature égyptienne attribue parfois aux pharaons un comportement bizarre. Dans le Conte de Néferkarê et du général Siséné, on voit le roi faire en catimini des visites nocturnes à son favori. Dans le P. Vandier, il est raconté que Sisébek avait la curieuse habitude de prendre un repas la nuit. Il ne manquait jamais de le faire car son « œil était très grand » à cette heure insolite, expression qui signifie, un parallèle le prouve, qu'il avait alors très faim. Or il arriva qu'une nuit le pharaon, s'étant mis à table, trouva la nourriture insipide ; les mets avaient, dans sa bouche, le goût de l'argile et les boissons lui paraissaient de l'eau. Saisi d'inquiétude, il ne peut s'endormir. Il transpirait si abondamment que ses vêtements n'adhéraient pas à son corps ; « il était comme un homme qui sort du fleuve ».

Le souverain fait aussitôt convoquer ses magiciens et leur décrit l'état dans lequel il se trouve. A ce récit, ses conseillers poussent force exclamations et lui expliquent que les symptômes du mal qui vient de le saisir brusquement ont été observés chez un autre roi d'Égypte qu'ils nomment. Le cartouche de ce pharaon est mal lisible ; ce pourrait être celui de Djedkarê Isési, l'avant-dernier roi de la 5<sup>e</sup> dynastie qui avait vécu au 24<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Pour avoir plus de renseignements, les hommes de science consultent leurs livres et voient que l'ancien pharaon est décédé sept jours après que sa maladie se fût déclarée. Ils constatent aussi qu'il ne s'est trouvé alors aucun magicien de cour qui ait su « demander la durée de vie » pour le mourant, c'est-à-dire empêcher qu'il ne succombe. Ce passage suppose que les annalistes égyptiens enregistraient les raisons de la mort des rois, notaient les symptômes des affections qui les avaient emportés ainsi que la durée de la maladie. On ne trouve rien de semblable dans les ouvrages historiques ou médicaux connus actuellement. Il ne se rencontre, dans les textes, que des indications sporadiques et vagues sur la santé des pharaons.

En écoutant ses magiciens, l'inquiétude de Sisébek augmente. En dépit de ce qu'il vient d'apprendre sur sa maladie sans rémission, il ne peut croire que ses savants conseillers soient incapables de le guérir. Il se demande si, de leur part, ce n'est pas mauvaise volonté et il leur pose la question : le laissent-ils mourir sans rien tenter pour le sauver parce qu'ils gardent contre lui une rancune à la suite de quelque mauvaise action qu'il aurait commise contre l'un d'eux ? Cette accusation plonge les magiciens dans le désarroi, ils fondent en larmes et jurent qu'aucun d'eux n'est capable de rétablir la santé du roi. Mais ils sentent que ce serment ne suffit pas à dissiper le soupçon qui pèse sur eux. Pour prouver leur loyauté et leur désir de secourir le souverain, ils sont amenés, bien contre leur gré, à lui révéler l'existence de Méryrê qui seul « saura demander une durée de vie pour le pharaon ». Cette révélation

est mal faite pour les disculper aux yeux de leur maître. Le roi s'emporte contre ses magiciens. Dans une belle envolée oratoire, il leur reproche de l'avoir laissé dans l'ignorance du talent de ce scribe au temps où il n'aurait pas manqué d'élever sa position, et de ne lui faire connaître son excellence qu'au moment où il va mourir.

Sur ces paroles, s'achève l'épisode initial du conte, épisode qui sert à introduire Méryrê auprès du pharaon et qui présente le premier thème de l'histoire : prolonger les jours de celui-ci. Après les reproches que le roi adresse à ses magiciens, on s'attend à ce qu'il les chasse de son service. Il n'en est rien et, dans les pages suivantes, ils apparaissent encore dans des passages lacuneux. Le souverain est pressé de voir celui qui est capable de le sauver. Il fait venir Méryrê et, sans entrer dans des explications, l'invite à demander pour lui la durée de vie. L'excellent scribe répand des larmes — on pleure beaucoup dans ce récit — et répond à Sisébek qu'il sait comment le guérir, mais que c'est lui, Méryrê, qui va alors mourir. La relation n'est pas explicitée. Le lecteur comprend que la mort de l'un est la condition de la survie de l'autre. Pour que le roi vive, Méryrê doit se sacrifier. C'est l'unique moyen de sauver le pharaon. Il lui faut un remplaçant.

Le thème, nouveau dans la littérature égyptienne, de substitut pour un mort ou un mourant est bien connu dans les contes populaires de différents pays. La légende d'Alceste, exploitée dans le drame d'Euripide, fournit un des meilleurs parallèles à l'histoire que contient le P. Vandier. Ce que celui-ci a en propre est qu'il ne suffit pas de trouver un volontaire ; l'opération exige un savoir hors du commun et celui à qui il est demandé de s'en charger, au prix de sa propre vie, est pour le malade un étranger qui n'a aucune raison de se sacrifier.

Il s'agit donc de le convaincre et le pharaon va s'y employer. La fin de la page 1 et une bonne partie de la page 2 sont consacrées au marchandage entre Sisébek et Méryrê. Dans une longue tirade, le roi fait miroiter les avantages et les honneurs qui attendent son interlocuteur s'il cède. Il aura droit à un traitement de faveur ainsi que son jeune fils dont on apprend incidemment l'existence. Aux funérailles, toute l'Égypte défilera en se lamentant ; le culte funéraire de Méryrê sera institué dans tous les temples, en commençant par celui d'Héliopolis, et le nom du défunt durera éternellement sans jamais disparaître, condition essentielle à la survie.

En entendant le roi lui parler comme à un mort virtuel, « Méryrê converse avec son cœur », ce qui exprime l'anxiété dans les textes démotiques. Il verse des larmes à flot, il est abattu. Il tient des propos amers, rappelant qu'on ne lui a pas permis de connaître la bonté du pharaon jusqu'au moment où on est venu le chercher pour l'inviter à mourir, alors qu'il est encore très jeune. Le roi ne voit pas la situation sous un jour aussi sombre. Après toutes les

promesses qu'il a faites à Méryrê, celui-ci doit comprendre qu'il ne mourra pas. Mais le magicien ne se range pas à son avis : il n'est jamais arrivé encore qu'un homme, qui a demandé la durée de vie pour un autre, ne trépasse pas et il se fait, dit-il à Sisébek, que « c'est toi qui me feras mourir ». Les interlocuteurs ne parlent pas de la même chose. Quand le pharaon assure Méryrê qu'il restera vivant, il a en vue l'immortalité posthume. Méryrê pense à son existence terrestre qui doit s'interrompre brusquement.

Pour finir, le magicien cède. Il ne le dit pas d'une façon formelle, mais son acceptation est implicite quand il demande au roi de faire ce qu'il va lui dire. Indifférent à cette condition et pressé d'aboutir, le pharaon donne son accord sans poser de question et Méryrê l'invite à prêter, devant le dieu Ptah, un serment dont il lui dicte les termes. Le souverain doit s'engager à ne pas permettre que Hénout-néfret, la femme de Méryrê, sorte de la maison de celui-ci ; il interdira à un noble d'y entrer et si ce dernier regarde la veuve du scribe, il le réprimandera comme s'il s'agissait de sa reine ; Sisébek lui-même ne jettera pas les yeux sur elle. Ces conditions sont inattendues dans un pays où les femmes ne vivaient pas cloîtrées. La littérature égyptienne présente menant une existence sans entrave particulière. Il est possible que, dans le P. Vandier, la rigueur des mœurs soit introduite pour les besoins de l'histoire. On devine que l'intrigue va se compliquer et que certains termes du serment, imposé au pharaon, ne seront sans doute pas respectés.

Dans la suite de l'entretien, le pharaon demande à Méryrê s'il a une autre exigence à formuler et promet par avance de la satisfaire. Le scribe prie alors le roi de punir ses conseillers magiciens et s'étend longuement sur tout le mal qu'ils lui ont fait. La punition consiste à expédier leurs enfants avec Méryrê qui doit partir pour l'autre monde. Une réponse favorable de Sisébek clôt la conversation.

La fin des cours a interrompu l'explication du P. Vandier. Voici un bref aperçu de la suite du récit, autant qu'il a été débrouillé jusqu'à présent et autant que l'état actuel du manuscrit, avec tous les fragments qui restent à placer, permet de le comprendre.

En quittant le pharaon, Méryrê rentre chez lui pour se faire raser et habiller de lin fin, puis il retourne auprès du roi et lui demande d'aller à Héliopolis. Sisébek accomplit des cérémonies religieuses. Les conversations reprennent, auxquelles prennent part les magiciens de la cour. Méryrê fait ses dernières recommandations au souverain et lui dit de ne pas le regarder partir. Le départ est un motif bien représenté dans les contes égyptiens. Il marque une coupure, un tournant de l'histoire. Si dans d'autres récits il annonce le début des aventures du héros souvent teintées de merveilleux, dans le P. Vandier il déplace l'action du milieu humain vers le monde des dieux.

Méryrê se rend dans la Dat et rencontre la déesse Hathor qualifiée de « maîtresse de l'occident ». Elle le salue par son nom, lui demande ce qui l'amène et, ayant entendu ses explications, s'offre à le conduire devant « le grand dieu vivant ». Ils s'en vont chez ce dernier et Méryrê lui expose la raison de sa visite. Une longue conversation s'engage, alors que le texte devient de plus en plus lacuneux. Il semble, à un certain moment, que Méryrê reçoive de mauvaises nouvelles de chez lui. Du moins pleure-t-il de nouveau très fort. Plus loin, on voit que le roi effectue des déplacements et prend différentes mesures ; il est question de prison et de meurtre ou d'exécution. Dans les dernières bribes du papyrus actuellement remises en place, entre en scène le dieu Ptah, celui-là même devant lequel le pharaon devait prêter serment.

Selon l'usage bien attesté dans la littérature égyptienne, les discours tiennent, dans le P. Vandier, beaucoup plus de place que la narration. L'exposé des faits se réduit à l'essentiel. Le voyage de Méryrê jusqu'à l'autre monde est résumé en quelques mots. Comme à l'accoutumée, le conteur ne décrit pas les lieux, ne caractérise pas ses personnages et ne commente pas leurs actions. Il laisse au lecteur le soin de les juger. Les conseillers magiciens du roi tiennent un emploi négatif au début du conte : ils le garderont probablement plus tard. Pour ce qui est du pharaon lui-même, son comportement demeure jusqu'ici neutre et seule une meilleure connaissance de la suite de l'histoire permettra de se prononcer sur son compte. Quoi qu'il arrive, il n'y a pas lieu de trop s'inquiéter pour Méryrê ; quêteur et victime, il a toutes les chances d'échapper à l'issue fatale et de retourner parmi les vivants comme ce fut le cas d'Alceste.

G. P.

### MISSION

A la fin février, le professeur s'est rendu au Caire où il est demeuré jusqu'à la mi-mai. Ce séjour, comme les précédents, a été consacré principalement à la poursuite du travail sur les ostraca littéraires conservés à l'Institut français d'archéologie orientale et provenant des fouilles sur le site thébain de Deir el Médineh. Les matériaux réunis seront publiés dans le troisième et dernier fascicule du tome III du Catalogue.

Fin mai le professeur a participé au Symposium sur les textes sapientiaux égyptiens organisé par le Séminaire égyptologique de l'Université de Bâle.

PUBLICATIONS

Georges POSENER, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el Médineh*, tome III, fasc. 2 (*Documents de fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, tome XX).

— *L'or de Pount* (dans *Ägypten und Kusch, Schriften zur Geschichte und Kultur des alten Orients*, 13, p. 337-342).

— *Les quarante rouleaux de lois* (*Göttinger Miszellen*, 25, p. 63-66).

— Présentation de *Mirgissa III*, des *Cahiers de recherches de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille*, tome IV, et de *Karnak V* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1977, p. 289-290).

— Information sur les fouilles dans l'oasis de Dakhleh (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1977, p. 267-268).

— Préface au *Manuel d'archéologie égyptienne* par J. Vandier, tome VI, *Bas-reliefs et peintures, Scènes de la vie agricole à l'Ancien et au Moyen Empire*, p. V-VI.

— Jaroslav Černý, *Papyrus hiératiques de Deir el Médineh*, tome I. Catalogue complété et édité par Georges Posener (*Documents de fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, tome VIII).